

Genre du véhicule *) Chariot à moteur av. appareil de travail	Marque de fabrique S I G - L i f t e r	Type L E S 1 2 5 0	Modèle année 1961	Bordereau-type N° 3 ' 6 0 0			
Caractéristiques "LES 1250" à droite à l'avant à côté du siège du conducteur sur plaquette du constructeur							
Constructeur du châssis S I G Schweiz, Industrie-Gesellschaft, Neuhausen a/Rheinfall (SH) CH		Carburant électricité	Nombre de cylindres				
N° du châssis frappé à droite à l'avant au-dessus de la roue avant							
N° du moteur frappé en haut centre moteur (inaccessible) + à droite à l'AV s. plaquette							
Type du moteur K 31 - électromoteur							
Position du mot. centre bas Frein-moteur							
Cylindrée	cm ³	Frein de remorque	Dimensions ext. en mm				
Temps	Transmission		Longueur 1'800				
Refroidissement	Nombre vit. avant		Largeur 915				
Entraînement avant	Vitesse en 1 ^{re}		Hauteur variable				
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 7/9/11 ***		Empattement 980				
Nombre de pneus 4	Bloquage différentiel		Porte à faux arr. 400				
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur les 2 roues avant							
Frein à main mécanique, à exp. interne, accumul. énergie de ressort s. cardan + frein d'arrêt **)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	++)		variable	Dimension	21-5-15	15 1/2-5-10	Longueur
Charge utile	++)			Charge pneu	1'350	1'280	Largeur
Total	++)						Hauteur
Gar. de fabr.	++)				Industrial	Cushion	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier +)				Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche		Marque du moteur S I G		C.V. frein	
		36 Volt		Amp. = 100 / 3'600 Kwh		C.V. impôts 4.86	
Forme de la carrosserie		élévateur					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ CIBIE, HELLA ou BOSCH	Indic. de direction	2/ clignoteurs
Feux de croisement	permanent	en haut sur cadre élévateur (orange)	
Feux de position	2/ dans phares (indirect)		
Phare brouillard		Essute-glace	
Feux arrières	2/ électriques	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ à côté feux AR \varnothing 70 mm	Rétroviseur	
Feu stop		Indicateur de vitesse	1/ compteur heures de travail
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche derrière siège	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	36 Volts		
Mesure du bruit	bB à		

Observations et exceptions

- *) Genre du véhicule: Peut également être immatriculé comme chariot à moteur avec plaques bleues. Dans ce cas aucune remorque de transport n'est admise.
 - **) Frein: Le frein d'arrêt agit automatiquement par libération du siège, lequel bascule en avant, avec interruption simultanée du circuit électrique.
 - ***) Vitesse: Selon démultiplication de la boîte c.v.
 - +) Poids remorquable autorisé: 800 kg.
 - ++) Poids: Varient de cas en cas, doivent être relevés sur la plaquette du constructeur.
- Visibilité: Admis avec cadre de levage normal. Dispositifs gênant la visibilité p.e. pinces ou grilles de charge doivent être enlevés lors de courses sur la voie publique.

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 5.9.61.

La Commission d'expertise-type.

Genre du véhicule *)		Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type
Chariot à moteur av. appareil de travail		S I G - L i f t e r		L E S 1 2 5 0		année	N°
						1961	3 ' 6 0 0
Caractéristiques "LES 1250" à droite à l'avant à côté du siège du conducteur sur plaquette du constructeur							
				Carburant		électricité	
Constructeur du châssis				S I G Schweiz, Industrie-Gesellschaft, Neuhausen a/Rheinfall (SH) CH			
N° du châssis frappé à droite à l'avant au-dessus de la roue avant							
N° du moteur frappé en haut centre moteur (inaccessible) + à droite à l'AV s. plaquette							
Type du moteur K 31 - électromoteur							
Position du mot. centre bas Frein-moteur							
Cylindrée		cm ³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm		
Temps		Transmission		Treuil/Cabest.		Longueur	
						1'800	
Refroidissement		Nombre vit. avant		Crochet rem. s. demande		Largeur	
						915'	
Entraînement		avant		Vitesse en 1 ^{re}		Hauteur	
						variable	
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir. 7/9/11 ***)		Empattement	
				Voie avant		980	
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		Porte à faux arr.	
				Diam. de braq. 2,80/2,90		400	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur les 2 roues avant							
Frein à main mécanique, à exp. interne, accumul. énergie de ressort s. cardan + frein d'arrêt **)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	++)		variable	Dimension	21-5-15	15 1/2-5-10	Longueur
Charge utile	++)			Charge pneu	1'350	1'280	Largeur
Total	++)						Hauteur
Gar. de fabr.	++)				Industrial	Cushion	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			+))	Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position		à gauche		Marque du moteur		S I G	
		36 Volt		Amp. = 100 / 3'600 Kwh		C.V. frein	
						C.V. impôts	
						4.86	
Forme de la carrosserie		élévateur					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ CIBIE, HELLA ou BOSCH	Indic. de direction	2/ clignoteurs
Feux de croisement	permanent	en haut sur cadre élévateur (orange)	
Feux de position	2/ dans phares (indirect)		
Phare brouillard	Essuie-glace		
Feux arrières	2/ électriques	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ à côté feux AR \varnothing 70 mm	Rétroviseur	
Feu stop	Indicateur de vitesse 1/ compteur heures de travail		
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche derrière siège	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	36 Volts		
Mesure du bruit	bB à		

Observations et exceptions

- *) Genre du véhicule: Peut également être immatriculé comme chariot à moteur avec plaques bleues. Dans ce cas aucune remorque de transport n'est admise.
- ***) Frein: Le frein d'arrêt agit automatiquement par libération du siège, lequel bascule en avant, avec interruption simultanée du circuit électrique.
- ****) Vitesse: Selon démultiplication de la boîte c.v.
- +*) Poids remorquable autorisé: 800 kg.
- ++*) Poids: Varient de cas en cas, doivent être relevés sur la plaquette du constructeur.
- Visibilité: Admis avec cadre de levage normal. Dispositifs gênant la visibilité p.e. pinces ou grilles de charge doivent être enlevés lors de courses sur la voie publique.

Lieu et date de l'expertise-type Berne, 5.9.61.

La Commission d'expertise-type